

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Giovanni MANFREDINI demeurant rue Voie des Prés 15 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé rue Voie des Prés, 15 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 3, section B n°160 F.

Le projet consiste en la régularisation /transformation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- régularisation de l'aménagement des abords de l'habitation incluant la construction de murets et d'une terrasse ainsi que la modification sensible du relief du sol,
- transformation du bien consistant en la construction d'une extension du séjour sur la terrasse à régulariser (toit plat, parement cimenté de ton gris moyen).

Une annonce est organisée car le projet s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24 août au 07 septembre 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale f.f.,

Roxane GENTILE

La Bourgmestre f.f.,

Corinne ABRAHAM - SUTERA.

